SNASUB-FSU

Élections professionnelles 2026

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les étudiant·es

Élection à la commission administrative paritaire nationale des magasiniers des bibliothèques

Liste présentée par le SNASUB-FSU

4 titulaires et 4 suppléant·es - 4 femmes et 4 hommes

1 – Mme ROSAY Charlotte
MAGASINIER
Université Bourgogne Europe (UBE), Dijon (21)
Académie de Dijon

2 – M. MORGES Guillaume
MAGASINIER
Université Clermont Auvergne, Clermont (63)
Académie de Clermont

3 – Mme LENOT DHEILLY Vanessa
MAGASINIER
Université de Picardie Jules Verne (UPJV), Amiens (80)
Académie d'Amiens

4 – M. LEVEILLE Bruno
MAGASINIER
Université de Poitiers, Poitiers (86)
Académie de Poitiers

5 – Mme LASCO Claudette
MAGASINIER
Université Évry Paris-Saclay, Evry (91)
Académie de Versailles

6 – M. CANAR Mathieu
MAGASINIER
Université Bourgogne Europe (UBE), Dijon (21)
Académie de Dijon

7 – Mme ABASSI Khadidja
MAGASINIER
Université Paris-Panthéon-Assas (Paris II), Paris (75)
Académie de Paris

8 – M. MEYER Gilles
MAGASINIER
Bibliothèque nationale de France, Paris (75)
Académie de Paris

SNASUB-FSU

U. F.S.U.

Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission administrative paritaire nationale des magasiniers des bibliothèques

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les étudiant·es



CAPN

Commission administrative paritaire

Dépouillée de ses prérogatives par la Loi de transformation de la fonction publique, la CAPN reste néanmoins l'instance pour faire respecter les droits des personnels.

Pourquoi voter ?

Aucun·e agent·e ne doit rester seul face à l'administration. Chaque voix compte pour renforcer le SNASUB-FSU et défendre une filière forte et des collègues reconnu·es. Vos élu·es connaissent le terrain, les textes et l'administration : leur expérience des recours et des dossiers individuels est un atout pour faire respecter vos droits.

Vos élu·es FSU agissent pour :

Des élu·es expérimenté·es

Pour vous défendre tout·es avec combativité et analyser les dossiers :

- une évaluation contestée, refus de titularisation ou prolongation de stage ;
- un refus de temps partiel, de formation ou d'aménagement de poste ;
- une procédure disciplinaire, souffrance au travail, accident de service.

Une filière sous pression

Dans les établissements de l'ESR et de la Culture, les personnels sont confrontés à :

- à la baisse des effectifs ;
- à des conditions de travail dégradées ; à la précarité ;
- à des missions qui évoluent et d'autres menacées ; à des attentes croissantes ;
- à des locaux parfois vétustes et inadaptés aux conditions climatiques.

Des moyens à la hauteur

Les collègues doivent faire plus avec des moyens qui ne suivent pas. Le SNASUB-FSU revendique :

- la création de postes statutaires, titularisation des contractuel·les ;
- des promotions et des carrières à la hauteur des besoins ;
- la fin du détournement des emplois de la filière.

Défendre les personnels

Les métiers de magasinier·ère évoluent fortement c'est pourquoi le SNASUB-FSU revendique :

- des compétences reconnues
- de réelles perspectives de carrière ;
- des conditions de travail équitables avec les autres catégories.

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

SNASUB-FSU

Avec la FSU, des élu·es de terrain

SNASUB-FSU

Parce qu'on n'est jamais aussi bien défendu·e que par des collègues qui exercent le même métier

La FSU et ses syndicats nationaux s'engagent pour défendre vos droits et faire entendre votre voix. Au quotidien, nos élu·es agissent dans toutes les instances pour faire respecter le travail des personnels, améliorer les conditions d'exercice et porter un projet émancipateur pour l'enseignement supérieur et la recherche.



F.S.U.

Engagé·es au quotidien

#VotezFSU

#Engagé·esAuQuotidien